

Calendrier de fermetures administratives pour l'année universitaire 2021-2022

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 11 mars 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental,

Vu l'avis du Comité Technique du 09 mars 2021 ;

Monsieur le Président donne la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui présente aux membres le calendrier des fermetures administratives pour l'année universitaire 2021-2022 telles que :

Période	Jour et heure de fermeture	Jour d'ouverture	Nombre de jours de fermeture
Noël	Samedi 18 décembre 2021 à 13 H	Lundi 03 janvier 2022 matin	10
Hiver	Samedi 12 février 2022 à 13 H	Lundi 21 février 2022 matin	5
Printemps	Samedi 16 avril 2022 à 13 H	Lundi 25 avril 2022 matin	4
Ascension*	Mercredi 25 mai 2022 soir	Lundi 30 mai 2022 matin	1
Été	Samedi 16 juillet 2022 à 13 H	Lundi 22 août 2021 matin	24
*Si pause pédagogique Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.			Soit une fermeture totale de 44 jours

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le calendrier des fermetures administratives pour l'année universitaire 2021-2022.

**Pour : 26 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1 voix**



Valenciennes, le 15 mars 2021

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim Artiba